



Travail de groupe

Droits d'accès et niveaux de confidentialité

Objectif du travail de groupe

Les participants réfléchissent aux documents qu'ils produisent dans le cadre de leur pratique (liste de médicaments, résultats radiographiques, notes de suivi, facturation, etc.).

- Quels documents pertinents pour le suivi du traitement doivent-ils enregistrer dans le DEP ?
- Quels documents ne vont pas dans le DEP ?
- Quels documents devraient être placés au niveau de confidentialité « restreint » (documents sensibles) ?
- Quels documents ne doivent être enregistrés dans le DEP qu'après discussion avec le patient (délai de quarantaine) ?
- Qu'est-ce qui change si le patient désigne son fils comme représentant dans le DEP ?
- Qu'est-ce qui change si le patient est un enfant de 8 ans, pour lequel ses parents sont les représentants pour son DEP ?

Informations pour l'enseignant

- [Accès et confidentialité | Professionnels \(dossierpatient.ch\)](https://dossierpatient.ch)
- [Fiche information informations pertinentes traitement.pdf \(e-health-suisse.ch\)](https://e-health-suisse.ch/fiche-information-informations-pertinentes-traitement.pdf)
- Si une personne possède un DEP, les professionnels de la santé peuvent partir du principe que les patients sont d'accord que des documents soient déposés dans leur DEP. Il n'y a pas besoin d'en faire la demande à chaque fois.
- Les représentants ont accès à tous les documents du DEP.

Préparation

- Organiser des petits groupes de discussion et leur mettre à disposition des stylos et des Post-its.
- Préparer des espaces (tableaux, flip-chart ou tables) représentant les groupes :
 - Documents à copier dans le DEP
 - Documents sensibles à copier dans le DEP, mais après un délai de quarantaine ou avec le niveau de confidentialité « restreint »
 - Documents qui ne vont pas dans le DEP et restent uniquement dans le système informatique de l'institution de santé

Déroulement

- Chaque personne écrit quelques exemples de documents qu'elle ou il produit dans le cadre de son travail.
- Par petit groupe, les participants discutent si les documents doivent être enregistrés ou non dans le DEP, et le cas échéant si une discussion préalable avec les patients est nécessaire (délai de quarantaine).
- Chaque groupe colle ses Post-its dans les trois espaces désignés par l'enseignant.
- Discussion en plenum.